

Compte-rendu du Conseil Portuaire du 13 Mars 2017

Présents : - pour la Mairie

M. Bédard, Adjoint chargé du port
Mme Ménival, Conseillère municipale aux Finances
M. Odoard, Directeur des Services Techniques
M. Corbel, Directeur des Sports, Plages et Port
Mme Gallais et M. Turgot, Service du Port

MM Simon, Stichelbaut, Gruel de l'ADUPP
M. Constant, Yacht-Club
M. Griffon, Compagnie Corsaire
M. Lescouët, Ecole de voile
M. Boursier, Pêcheur
MM Jean, Jegu de la SNSM

En absence de Madame le Maire, M. Bédard a mené les débats.

1 - **Adoption du PV du C.P. du 28/11/2016**

Louis Penhouët avait signalé lors du C.P. du 28 Novembre 2016 ne pas avoir reçu le Cahier des Charges de la concession du Port comme il l'avait demandé lors du C.P. du 29 Mars 2016. Madame la présidente s'était engagée à le lui transmettre.

Cela a été effectivement fait.

En ce qui concerne le PV du C.P. du 28/11 nous avons fait remarquer les omissions suivantes :

- au paragraphe : **« Mr Penhouët et Gruel demandent si tous les usagers sont bien à jour de leurs règlements et si les associations ont bien réglé leurs mouillages ainsi que le Yacht-Club »**. Il doit y avoir une légère inexactitude puisque le problème de la concession des mouillages au Yacht-Club n'avait pas encore été résolu à cette date. Le Yacht-Club a payé une redevance de participation aux services rendus du Port qui ne représente pas le coût d'un mouillage. Qu'en est-il maintenant ? Ce sera à voir dans les questions diverses.
- Il avait été abordé la propreté des bouées et des bouts envahis par les algues dans la souille - touffes d'algues sous les bouées, lamineuses d'une trentaine de centimètres sur les bouts.
- Il avait été abordé le stationnement de bateaux sur le parking en dehors de la période Novembre à Mars. Cela contribue à restreindre le stationnement des voitures des usagers.
- Il avait été abordé l'ouverture des places de mouillages laissées libres en fin de saison pour les bateaux des ports voisins de mer et de Rance.

Pas d'autres remarques

1-

Le Budget primitif 2017

Mme Ménival, conseillère élue, a présenté le budget primitif.

Nous avons fait remarquer qu'en absence du Compte Administratif 2016, il nous était impossible de connaître l'exécution du budget précédent donc de porter un jugement sur la pertinence des propositions contenues dans le budget 2017. Nous ne participerons pas au vote.

Mme Ménival a expliqué les chiffres de l'exercice 2016 tels qu'elle les avait eus le matin même. Ils avaient été validés par le Comptable Public. C'étaient les chiffres portés dans le budget 2017 sur lesquels nous avons prévus de demander des éclaircissements.

- Les résultats de l'exercice 2016 sont les suivants :
- Solde positif de la Section Exploitation +106 099.68 eur
- Solde négatif de la Section Investissement -5992.96 eur
- Solde global de Clôture +100 106.72

Ce qui implique que, comme tout établissement public, le bénéfice sera soumis à l'impôt : 35000 euros sont prévus au Budget 2017.

Le Solde global de clôture est porté en recette d'investissement dans le Budget 2017.

Mme Ménival a montré sa satisfaction du résultat 2016 qui montre une maîtrise des dépenses d'exploitation qui passent de 18 375.91euros à plus de 100 000.

Pour le Budget 2017 les chiffres présentés vont dans le même sens pour la Section d'Exploitation qui présente un solde positif prévisionnel de 135 480 euros. Ajoutés au solde de clôture de 100 106.72 euros, l'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la Section d'Investissement serait de 235 586.74 pour 2017. C'est très intéressant pour les dépenses colossales qui attendent le Port. Cette maîtrise des dépenses d'exploitation nous ouvrent des capacités de remboursement d'emprunt très intéressantes.

Compte tenu du changement des chaînes de mouillage de la zone d'échouage et de la zone du large, ainsi que du marché d'étude désenvasement, la Section d'Investissement est en nette augmentation et va peut-être manger largement cet autofinancement cette année.

Budget adopté sans questions des autres participants

2-

Questions diverses

- M. Odoard a fait le point sur les travaux de la cale de la vallée. Ils progressent bien, sans ennuis ou découvertes d'imprévus, sans problèmes de réalisation. Avant de nouveaux travaux à l'automne sur une autre zone, la cale sera utilisable par les pêcheurs et la société Corsaire à l'ouverture de leur saison.
- M. Odoard a fait le point également sur l'avancement du Marché d'études pour le désenvasement qui en est au stade de l'Avant-Projet. La décision entre le « clappage » ou la « mise à terre » des sédiments sera faite par la future municipalité au mois d'Avril. Le clappage semble retenir l'attention. Toutes les études complémentaires qu'il nécessite sont bien prévues dans l'enveloppe globale estimée à 2 millions d'euros.

- Toutes les questions diverses posées par l'ADUPP ont fait l'objet d'un document remis à MM Bédard et Corbel pour faciliter la rédaction du PV.

- ***Peut-on avoir le mouvement des renouvellements, des nouveaux arrivants, des déplacements internes des mouillages et les listes d'attentes des trois zones qui pourraient être affichées?***

Réponse : Le Service du Port travaille sur ces thèmes actuellement. Un état pourra être fait à la fin du mois

- ***Lors de la vérifications en Souille des chaînes, bouts et traverses que vous aviez prévu de faire en ce début d'année, avez-vous élagué les algues gênantes sous les bouées et les algues japonaises qui représentent un danger d'obturation des crépines des moteurs.***

Réponse : Des morceaux de chaînes dans la Souille sont en cours de changement en plongée et le nettoyage sous les bouées sera fait d'ici l'ouverture du Port.

- ***Pour la Souille avez-vous envisagé un autre système de fixation des bouts qui permettrait un nettoyage plus aisé. Est-ce que la modification des émerillons de l'échouage peut s'appliquer à la souille ?***

Réponse : Le nouvel émerillon placé sous les bouées de l'échouage va permettre une fixation plus sûre et plus aisée des aiguillettes des usagers. Le Système n'est pas directement transposable sous les bouées de la Souille actuellement mais le Service y réfléchit.

- ***Où en est la modification de l'attribution des mouillages au Yacht-Club ?***

Réponse : Il n'y a pas eu de discussions entre la Mairie et le Yacht-Club.

- ***Une démarche vers les ports voisins peut-elle être entreprise pour proposer des places de mouillage en fin de saison.***

Réponse : Il y a au moins le bouche à oreille qui fonctionne. Des usagers de St Lunaire et St Briac viennent en fin de saison. Il serait intéressant de contacter les plaisanciers de la Richardais, côté Rance.

- ***Il semblerait que les limites du Port prêtent à interrogation entre le plan des affaires maritimes et le plan utilisé par le service du Port. Affaire vue par MM Corbel et Penhouët***

Réponse ; M. Corbel en est conscient. M. Bourcier signale que ce n'est pas le seul endroit où il y a des différences d'appréciation. Qui fait quoi ? Mais les affaires maritimes sanctionnent paraît-il.

- Le Parking sera libre de tout bateau au 15 Avril
- Les horaires des Navettes restent 7h30 / 20h l'été.
- Les incertitudes dues à la période préélectorale à la mairie n'arrangent pas les prises de décisions.
- L'ADUPP attend une réunion avec MM Bédard et Corbel pour balayer un certain nombre de points en suspens.

Le 15 mars 2017 - Jean-Yves GRUEL